

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 octobre 2023

Après 9 mois de baisse, hausse de 9 % de la mortalité routière au mois de septembre

Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), en septembre 2023, 292 personnes sont décédées sur les routes de France métropolitaine, soit une augmentation de +9 % par rapport au mois de septembre 2022. Le nombre de blessés graves est en hausse de +10 %.

292
tués

+9 % par rapport à sept. 2022 (+25 décès)

1 585
blessés graves¹

+10 % par rapport à sept. 2022

Les accidents corporels de la circulation routière recensés par les forces de l'ordre sur les routes de France métropolitaine s'élèvent à 4 896 en septembre 2023, soit + 5 % de plus qu'en septembre 2022. La tendance pour le 3ème trimestre 2023 est à la baisse de -3% pour les décès et stable pour les blessés graves.



Alors que, chaque année, un pic d'accidentalité est observé après le week-end du changement d'heure, qui intervient cette année dans la nuit du 28 au 29 octobre, je rappelle aux piétons, cyclistes et utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisés, l'importance de se rendre visible, en portant des vêtements clairs ou des équipements réfléchissants et en allumant les feux de leur vélo ou trottinette. J'invite également les automobilistes à redoubler de vigilance vis-à-vis de ces usagers vulnérables.

Un mot d'ordre donc : voir et être vu ! »

Florence Guillaume, déléguée interministérielle à la sécurité routière

L'ACCIDENTALITÉ ROUTIÈRE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2023 en France métropolitaine SELON LE MODE DE DEPLACEMENT

46



piétons tués

188 blessés graves

19



cyclistes tués

276 blessés graves

3



usagers tués en EDPm

(engin de déplacement personnel motorisé)

70 blessés graves

131



**automobilistes
tués**

415 blessés graves

79



**usagers tués en deux-
roues motorisés**

581 blessés graves

¹ Pour se conformer aux normes des statistiques européennes, l'ONISR publie, pour la France métropolitaine, une nouvelle série de données relatives aux blessés graves. Ces valeurs sont déterminées par une nouvelle méthode établie conjointement par l'Université Gustave Eiffel (UGE) et l'ONISR. Cette méthode s'appuie notamment sur les données récentes relatives aux blessés enregistrés par les forces de l'ordre mais vise à estimer le nombre réel des personnes blessées dans un accident de la route prises en charge par les services hospitaliers.

BILAN DE L'ACCIDENTALITE ROUTIERE EN SEPTEMBRE 2023 **DANS LES OUTRE-MER**

En septembre 2023, les forces de l'ordre ont enregistré outre-mer 261 accidents corporels de la circulation routière, soit une baisse de -1 % par rapport à la même période l'an dernier. On dénombre 15 personnes décédées et 335 personnes blessées dans les accidents enregistrés.

261

accidents corporels

-1 % par rapport à sept. 2022

15

tués

-25 % par rapport à sept. 2022

335

blessés

-5 % par rapport à sept. 2022

Pour consulter le baromètre de l'ONISR en intégralité :

<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr>

CONTACTS PRESSE **DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Amandine Cuinet
06 87 67 56 40

Alexandra Thérizol
06 75 19 83 90

Thierry Monchâtre
06 88 16 08 78